



**L'UMDPCS,
UNE APPROCHE INNOVANTE
DE LA FORMATION
PROFESSIONNELLE
EN SANTÉ**

DOSSIER
DE
PRESSE

L'UMDPCS, UNE APPROCHE INNOVANTE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN SANTÉ

L'Unité Mixte de Développement Professionnel Continu en Santé (UMDPCS) est un département du Service commun de Formations Continue et par Alternance de l'université de Bourgogne (SEFCA). Sa création en 2013 fait suite à la fusion du département de formation médicale continue de l'UFR Médecine et des services du SEFCA, gérant la formation continue pharmaceutique et la formation continue des professionnels paramédicaux.

Toutes les formations dispensées sont validées par le Comité de pédagogie Médecine ou Pharmacie, puis par le Conseil de l'UFR des Sciences de Santé, la Commission de pédagogie de l'Université, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) et le Conseil d'Administration de l'Université.

L'UMDPCS est agréée ODPC (organisme de Développement Professionnel Continu) par l'ANDPC pour tous les professionnels de santé : médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et paramédicaux. Depuis juillet 2017, **l'UMDPCS est certifiée ISO 9001.**



La mixité, une spécificité de l'UMDPCS

La mixité est d'abord celle des professionnels et des acteurs de santé eux-mêmes. Sont concernées toutes les professions de santé, y compris celles dont la formation initiale ne relève pas de l'université, qui ont pour objectif et/ou obligation de se spécialiser ou de se former tout au long de leur vie professionnelle. En plaçant, aussi souvent que nécessaire, les acteurs de santé « ensemble » en formation continue comme ils le sont « autour du patient » au quotidien, l'UMDPCS contribue au maintien d'un exercice de qualité tenant compte de l'évolution des pratiques recommandées.

La mixité est également celle des champs disciplinaires et des intervenants - universitaires et professionnels - qui contribuent aux actions de formation dans le domaine de la santé.





Des formations à haute valeur ajoutée

Actuellement, **près d'une centaine de formations sont proposées par l'UMDPCS** : diplômes nationaux, diplômes universitaires et interuniversitaires, formations courtes et, depuis 2015, des formations ou colloques validant le développement professionnel continu (DPC). Leur format est adapté au cas par cas : présentiel, à distance (*e-learning*), hybride (*blended-learning* : présentiel et *e-learning*), conférences sur internet en direct, colloques et congrès, *MOOC*, etc.

MÉDECINS



PHARMACIENS



ODONTOLOGISTES



SAGES-FEMMES



PARAMÉDICAUX



Toutes les formations sont développées par des enseignants universitaires ou des professionnels libéraux ou hospitaliers experts dans leurs domaines. Ces responsables pédagogiques sont garants de la qualité scientifique et pédagogique de la formation, ils valident les programmes d'enseignement, coordonnent la formation entre les différents intervenants et font le lien avec les autres universités dans le cas des diplômes interuniversitaires.

L'UMDPCS en chiffres

(données 2016-2017)

Une équipe de

15



**PERSONNES
SPÉCIALISÉES,**

dont 

**3 CHARGÉS
DE MISSION**

et 

**5 PROFESSIONNELS
DE SANTÉ**



1170

INSCRITS
en 2016-2017



Plus de

7 000

PROFESSIONNELS
formés depuis 2013

20%	Pharmaciens
20%	Médecins
11%	Infirmiers
7%	Chirurgiens-dentistes
5%	Diététiciens
4%	Sages-femmes
4%	Préparateurs en pharmacie
3%	Masseurs kinésithérapeutes
1%	Aides-soignantes
25%	Autres



15

**PÔLES DE
COMPÉTENCE :**

Nutrition, Gériologie, Orthopédie, Cancérologie, Chirurgie Maxillo-faciale et Odontologie, Handicap, Santé/travail et risques, Neuropsychiatrie, Gynécologie-obstétrique, Ophtalmologie, Infectiologie, Pédiatrie, Génétique, Anglais médical, Pratiques en soins primaires.

50

**RÉSPONSABLES
PÉDAGOGIQUES**



94

FORMATIONS :



15 diplômes nationaux
64 diplômes universitaires
et interuniversitaires
15 formations courtes

▶ 11 NOUVELLES FORMATIONS :

- Accompagnement de la femme allaitante ;
- Hygiène de santé bucco-dentaire (Centre d'exams CPAM) ;
- Bonnes pratiques de dispensation de l'oxygène ;
- Installation du médecin en Région BFC (ARS) ;
- Entretiens de prévention (CPAM) ;
- Management ;
- Entretien motivationnel en addictologie ;
- Utilisation des huiles essentielles en EHPAD ;
- Sécurisation des données de santé dans le cadre de la nouvelle réglementation européenne (pôle BF Care) ;
- Rôle du médecin dans les troubles neuro-développementaux chez l'enfant ;
- Réglementation des Médicaments de thérapie innovante.

**Nouveautés
2017-2018**

▶ 1 FORMATION EN ACCÈS LIBRE :

Les médicaments contrefaits/falsifiés MOOC disponible en ligne : <https://sefca-umdpcs.u-bourgogne.fr/nos-formations/pole-medi>

▶ 1 FORMATION DÉLOCALISÉE :

DU d'Implantologie orale
mention Tunisie

Étapes clés de la co-construction d'une formation avec l'UMDPCS

L'UMDPCS offre un soutien et une assistance exclusive pour tout projet de formation continue répondant à des objectifs de qualité et de valeur ajoutée en proposant, à chaque étape de l'élaboration et du suivi du projet, des supports pédagogiques, administratifs et logistiques, ainsi qu'une mobilisation des compétences universitaires dans le domaine Santé.



Ingénierie

- ▶ Aide des ingénieurs pédagogiques et des professionnels de santé rattachés à l'UMDPCS : recommandations quant au choix du format de la formation (modèle, type d'enseignement, durée), à son contenu, au public visé, à l'équipe pédagogique, etc.
- ▶ Le cas échéant, accompagnement dans la demande de certification DPC (constitution, dépôt et suivi du dossier auprès de l'ANDPC).
- ▶ Évaluation de la formation.



Conception technique

- ▶ Adaptée au modèle retenu : e-learning, présentiel, hybride, conférences sur internet en direct, colloque, congrès, MOOC, etc.



Promotion

- ▶ Au sein du réseau de l'UMDPCS.



Organisation du déroulé de la formation

- ▶ Réservation des salles d'enseignement, mise à disposition et aide à l'installation des matériels pédagogiques, accueil des stagiaires, mise en ligne sécurisée des supports pédagogiques sur la plateforme de l'université de Bourgogne, reprographie des supports pédagogiques, diffusion des documents aux candidats (calendrier, programme de la formation, convocations, etc.).



Assistance technique et administrative

- ▶ Préparation et suivi de l'ensemble des documents administratifs relatifs à la formation (gestion des candidatures, aide au montage des dossiers de financement, inscriptions administratives, établissement et signature des conventions-contrats de formation, attestations de présence, établissement et envoi des attestations de réussite, diplômes, etc.).
- ▶ Accompagnement des stagiaires sur le fonctionnement des services universitaires mis à leur disposition (Plateforme PLUBEL pour les enseignements en e-learning et à distance, bibliothèque universitaire numérique, restaurant et bibliothèque universitaire).
- ▶ Envoi des documents relatifs aux missions et aux rémunérations des intervenants, gestion des remboursements des frais de déplacement, organisation des examens.



Interview de Madame Evelyne Kohli,

Directrice de l'Unité mixte de développement professionnel continu en santé (UMDPCS).

Quel est le cadre de la formation continue pour les professionnels de santé ?

En premier lieu, la formation continue des professionnels de santé est obligatoire. Cette obligation a d'abord concerné les médecins qui l'ont intégrée dans leur Code de déontologie dès 1979. Elle est devenue une obligation légale en 1996. Elle a ensuite été étendue à toutes les professions de santé par la loi HPST (hôpital, patients, santé, territoires) en 2009 et a fait place au DPC, le développement professionnel continu.

Comment définir le Développement professionnel continu (DPC) ?

Le DPC est un parcours de formation sur 3 ans, défini pour chaque profession de santé ou chaque spécialité. Il intègre 3 types d'actions à coordonner : l'évaluation des pratiques professionnelles, la gestion des risques et la formation continue. Les programmes doivent répondre à des orientations prioritaires de santé publique et des orientations par profession, définies tous les 3 ans. C'est de ce fait un formidable levier d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins au bénéfice des usagers. Le DPC accompagne les évolutions des métiers et participe aux politiques de santé. Actuellement, le développement des pratiques collaboratives, la mise en place de méthodologies intégrant l'expérience et le point de vue des patients et des familles ainsi que les actions pluriprofessionnelles sont particulièrement encouragés.

L'ensemble des formations proposées aux professionnels de santé relèvent-elles du DPC ?

Un certain nombre de formations ne relève pas du DPC car elles ne correspondent pas aux orientations prioritaires du moment. Elles n'en sont pas moins pertinentes. Elles représentent d'ailleurs une part importante des formations que nous proposons au sein de notre Unité.

Quelles sont les spécificités de l'UMDPCS de l'Université de Bourgogne ?

Nos spécificités sont liées à notre statut d'organisme de formation continue universitaire, reposant sur des expertises universitaires disciplinaires et pédagogiques et à notre caractère d'unité mixte. Ce concept, initié par la Haute autorité de santé à la fin des années 2000, intègre une mixité des « apprenants », professionnels de santé de tous horizons, mais aussi une mixité des intervenants - universitaires ou non - exerçant dans le secteur public ou libéral et reconnus pour leur expertise.

Quelles sont les grandes orientations prises aujourd'hui par l'UMDPCS ?

Nous avons à cœur de développer les formations courtes interprofessionnelles pour répondre aux besoins réels des professionnels sur le terrain. Poursuivre également l'innovation pédagogique, notamment dans le cadre de formations hybrides, incluant une partie en présentiel et une partie à distance, en « e-learning ». L'objectif est d'offrir des formations sur-mesure aux professionnels éloignés ou disposant de peu de temps. Enfin, l'UMDPCS a pour vocation de développer des actions de formation continue en lien avec les thématiques d'excellence de la recherche universitaire au niveau régional et, en même temps, des partenariats extérieurs et des formations tournées vers l'international.



Site internet :

<https://sefca-umdpcs.u-bourgogne.fr>



Contact presse :

Louise Fournier - Buzz & Compagnie

Tél. : 06 29 30 07 51

Mail : louise.fournier@buzzetcompagnie.com



Contact uB :

Laetitia Morvan - Université de Bourgogne

Tél. : 06 87 14 13 78

Mail : laetitia.morvan@u-bourgogne.fr



LEARNINGLAB
by UMDPCS

